

# Couvert Forestier

La lettre de la coalition mondiale des forêts  
sur la politique forestière internationale

N° 10 / Septembre 2003

## Couvert Forestier : brève description

*Couvert Forestier*, dont voici le 10<sup>e</sup> numéro, est la lettre de la Coalition mondiale des forêts (CMF), une coalition créée par un groupe d'organisations non gouvernementales (ONG) et d'organisations de peuples autochtones (OPA) pour faciliter leur participation avisée aux réunions intergouvernementales sur les forêts. *Couvert Forestier*, qui paraît quatre fois par an, présente les comptes rendus de diverses ONG et OPA sur les plus importantes de ces réunions, ainsi qu'un calendrier des réunions à venir. Les opinions qui y sont exprimées ne reflètent pas nécessairement le point de vue de la Coalition mondiale des forêts, de ses membres fondateurs ou de ses rédacteurs. *Pour vous y abonner gratuitement, contactez Simone Lovera à l'adresse électronique : [lovera1@conexion.com.py](mailto:lovera1@conexion.com.py).*

## Sommaire

- **Couvert Forestier : brève description**
- **Ex Silvis : La discorde derrière l'harmonie des experts**, *Miguel Lovera, Coordinateur, Coalition mondiale des forêts.*
- **Les arbres à la rescousse ?**, *Lambert Okrah, Institut des affaires culturelles, Ghana*
- **Déclaration des Peuples autochtones au Congrès mondial sur les parcs**
- **Le sens de la participation véritable**, *Sandy Gauntlett, CMF, Point Focal Océanie*
- **Cancun s'est effondré !**, *Simone Lovera, Amis de la Terre International*
- **Comptes rendus d'autres réunions sur les forêts : La désertification, un**

**problème de taille**, *Calixte Aldrin, Amis de la Terre-Haïti*

- **Calendrier de réunions sur les forêts**

## Ex Silvis : La discorde derrière l'harmonie des experts

*Miguel Lovera, Coordinateur de la Coalition mondiale des forêts*

Qu'est-ce qu'une forêt ? En septembre 2002, des experts de six organisations internationales se sont réunis pour la deuxième fois à Rome pour essayer d'harmoniser les différentes définitions utilisées par les participants dans les négociations internationales.

Ces experts ont évité de recommander une définition scientifique du mot « forêt » qui inclurait les notions d'écosystème, de biodiversité et de naturel. Mais, après avoir regretté que les termes et les définitions soient souvent difficiles à traduire d'une langue à l'autre, ils n'ont pas hésité à déclarer que les plantations sont des forêts.

Cette affirmation s'est déjà avérée catastrophique pour la conservation et la gestion des forêts. Or, en la faisant les experts ne faisaient que suivre l'exemple calamiteux d'autorités telles que la Convention sur la diversité biologique (CDB), qui définit la forêt comme « une aire de plus de 0,5 ha avec un couvert forestier excédant 10 pour cent, qui n'est pas spécifiquement destinée à l'agriculture ou à d'autres activités non forestières. Dans le cas de jeunes peuplements ou de régions où la croissance est supprimée pour des raisons climatiques, les arbres devraient pouvoir atteindre une hauteur de 5m

*in situ*, ainsi que la densité de couverture requise ».

Le message est donc clair : « Ne vous tracassez pas pour conserver la forêt... après tout, une forêt n'est qu'une poignée d'arbres ! »

Plutôt que d'essayer d'« harmoniser » des définitions aussi lamentables, les experts auraient dû dépenser leur temps et leur énergie mentale à se débarrasser de termes aussi clairement incompatibles que « plantation forestière » (un euphémisme désignant la monoculture d'arbres) et « surface temporairement déboisée » (un euphémisme pour la coupe rase).

Tous les experts présents provenaient d'organisations prestigieuses : l'Organisation pour l'agriculture et l'alimentation, le Centre pour la recherche forestière internationale, l'Union internationale des instituts de recherches forestières, le Programme des Nations unies pour l'environnement, le Groupe intergouvernemental sur le changement climatique, et l'Organisation météorologique mondiale.

La question qui se pose est donc la suivante : si nous, qui ne sommes pas des experts, qui parlons des centaines de langues différentes et qui appartenons à des milliers de cultures différentes, n'avons aucune difficulté à expliquer la différence entre une forêt et une poignée d'arbres dans une plantation industrielle, comment se fait-il que les experts n'y arrivent pas ?

### **Les arbres à la rescousse ?**

*Lambert Okrah, Institut des affaires culturelles, Ghana*

#### **Introduction**

Lorsque le protocole de Kyoto était finalisé au Japon il y a six ans, des délégués bien intentionnés avaient manifesté leur déception face au manque de progrès dans les accords destinés à réduire les émissions de gaz à effet de serre. Pour cette raison surtout, le Brésil avait proposé d'appliquer des peines pécuniaires aux pays industrialisés qui dépassaient les émissions prévues.

A l'époque, personne ne se doutait qu'une telle proposition créative serait tournée en échappatoire par les mêmes pays qu'elle visait.

Aux toutes dernières heures de la réunion, alors que beaucoup de délégués étaient déjà rentrés chez eux, cette échappatoire – connue depuis sous le nom de « mécanismes de flexibilité » – a été adoptée. Heureusement pour les délégations qui étaient derrière, l'ONU n'a pas exigé de quorum à Kyoto. Ainsi, les mécanismes de flexibilité sont devenus obligatoires pour toutes les parties.

#### **Le Mécanisme de développement propre (MDP)**

L'un des mécanismes de flexibilité est le Mécanisme de développement propre (MDP). Sous le MDP, une société polluante dans un pays industrialisé qui doit diminuer ses émissions, accorde d'établir, par l'intermédiaire de son gouvernement, un projet de développement censément « réducteur d'émissions » dans un pays auquel on n'exige pas de réduire ses émissions. Le pays industrialisé est ainsi perçu comme « réduisant » sa pollution, tandis que le pays récepteur passe à figurer comme augmentant ses émissions.

Quoique cette approche évasive ait été contestée par beaucoup de pays du Sud, et bien que les ONG aient exhorté le Nord à augmenter plutôt leur aide extérieure au développement, le MDP a été approuvé. Comme il a été dit, que ce soit dans le système de l'ONU ou ailleurs si c'est plus facile, les pays riches en feront toujours à leur tête.

Néanmoins, il serait faux de conclure que l'ONU n'a pas rempli sa mission et qu'elle n'est donc pas nécessaire. Au contraire, comme les événements récents l'ont bien montré, il est moins traumatisant pour le monde en général que les pays industrialisés fassent ce qu'ils veulent à l'intérieur de l'ONU qu'ailleurs. En fait, l'ONU est aujourd'hui le meilleur espoir que nous ayons de sauver l'humanité, pour peu que la démocratie y ait sa chance comme établi dans sa charte. Lorsque l'ONU a échoué, c'est en

raison du rôle que les pays riches ont joué ou omis de jouer.

### **Le MDP et les forêts**

Certains ont pensé que rien ne pourrait être pire que le Mécanisme de développement propre. Hélas, les événements récents concernant les négociations sur le climat ont prouvé le contraire. Lorsque les forêts ont été mentionnées comme des projets possibles pour le MDP, beaucoup d'entre nous dans la communauté des ONG avons pensé qu'on plaisantait. Des gouvernements bien intentionnés des pays du Sud, et de l'Afrique en particulier, ont rejeté d'emblée une telle idée. Un fonctionnaire m'a dit plus tard que son gouvernement n'allait pas se porter candidat pour des projets de ce genre, même s'il semblait que la bataille contre leur inclusion dans le MDP était perdue. Or, si on l'interroge aujourd'hui il dira que sa position a changé, et que son gouvernement a déjà entamé des pourparlers avec le gouvernement d'un pays industrialisé pour pouvoir profiter de l'argent offert.

### **Pourquoi nous continuons de nous opposer à l'inclusion des forêts dans le MDP**

Ce que le protocole de Kyoto décrit comme des « forêts » ne sont pas des forêts dans le sens traditionnel. Ces « forêts Kyoto » sont le plus souvent des plantations d'arbres, généralement d'espèces exotiques, fréquemment au service des industries papetières du Nord consommateur. L'argument en leur faveur est que les arbres capturent par photosynthèse le dioxyde de carbone de l'atmosphère, et peuvent donc atténuer l'effet de serre.

Il y a beaucoup d'années, au cours d'un de mes voyages, j'ai vu une affiche d'une ONG internationale contre le réchauffement mondial. On y voyait un homme blanc, représentant d'un pays riche, qui conduisait une énorme camionnette, tandis qu'un homme noir, représentant d'un pays pauvre, plantait des arbres derrière son passage. Cette image illustre la manière dont certaines personnes veulent maintenir leurs modes de consommation tout en faisant que d'autres prennent les responsabilités. Si quelqu'un m'avait dit que tel allait devenir le principe de

travail de l'ONU, j'aurais parié gros contre lui. Heureusement je ne l'ai pas fait, ou je serais aujourd'hui criblé de dettes.

Bien que les « forêts Kyoto » soient capables en théorie d'absorber du carbone de l'atmosphère, les experts sont partagés quant à la durée et l'efficacité de cette capacité, et quant à l'impact qu'elle finira par avoir sur le climat. Une chose est claire pourtant : tandis que la biodiversité d'une forêt véritable lui permet de répondre aux besoins économiques, sociaux et environnementaux des gens des lieux, une « forêt Kyoto » n'est qu'un élevage d'arbres offrant beaucoup moins de possibilités d'utilisation par l'homme.

Nous voyons tout ceci comme une version moderne du colonialisme. Les pays du Sud sont appelés à produire du carbone bon marché pour les vieilles puissances coloniales, tout comme ils plantaient autrefois du cacao, du café ou du palmier à huile à faible coût.

### **La dix-huitième session des Organes subsidiaires et les forêts dans le cadre du MDP**

A Bonn, en juin, la 18<sup>e</sup> session de l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques et techniques à la Convention cadre de l'ONU sur le changement climatique, a essayé par tous les moyens de préparer le terrain pour les projets de plantation d'arbres dans le cadre du MDP. Les résultats seront présentés à la 9<sup>e</sup> Conférence des parties de la Convention sur le climat (COP-9), qui se tiendra à Milan, Italie, au mois de décembre.

Même avant l'entrée en vigueur du protocole de Kyoto, de tels projets de plantation d'arbres sont en cours, en Amérique latine en particulier. Une étude indépendante menée par une ONG au sujet de certains d'entre eux a révélé qu'ils ont déjà des impacts négatifs sur la population locale. Pourtant, les pays industrialisés et leurs collaborateurs du Sud sont décidés à aller de l'avant. Chose inquiétante, les discussions les plus importantes de Bonn ont eu lieu à huis clos et ont totalement exclu les ONG et les Peuples autochtones présents. Au moment des séances plénières ou des réunions de groupes de travail qui permettraient la présence des ONG et des Peuples autochtones, les accords étaient

déjà passés. Aucune participation réelle n'a existé. Au contraire, on a effectivement tenté de nous tenir à l'écart.

### **Conclusion**

Il est très inquiétant de constater que des propositions pour la conservation des forêts présentées il y a plus de 10 ans n'ont jamais reçu les ressources requises. Les fonds nécessaires à la gestion durable des forêts dans le cadre de la Convention sur la diversité biologique et autres instruments font toujours défaut. Pourtant, le monde fait maintenant des efforts désespérés pour mettre en place un nouveau mécanisme de plantation d'arbres, pour lequel l'argent est déjà disponible. Comment cela se fait-il ?

En voici une clé : il coûte probablement beaucoup moins cher d'obtenir des crédits pour l'émission d'une tonne de carbone en plantant des arbres, que d'éviter l'émission de cette même tonne de carbone. De cette façon, les pays riches peuvent faire de grosses économies leur permettant de maintenir leur haut niveau de consommation, tout en étouffant le développement dans le Sud.

C'est ainsi que les gens perdent la bataille contre le réchauffement global. Ce faisant, ils perdent contre eux-mêmes. Pour citer un ami canadien, « les humains n'avons pas la capacité de détruire ce monde : si nous réussissons à changer le fonctionnement naturel, nous nous détruirons nous-mêmes et, pour longtemps que cela prenne, le monde reprendra sa forme originelle lorsque nous n'y serons plus ».

Tout semble indiquer que ces avertissements ne sont pas pris en compte. Devant la situation actuelle, beaucoup d'ONG ont choisi d'aider à imaginer des « modalités » de projets susceptibles de produire de meilleures « forêts Kyoto ». Je crois qu'elles ont tout à fait tort. Je doute qu'elles aient l'adresse nécessaire pour modifier ce qui se passe derrière des portes fermées et, en attendant, tout changement qu'elles réussiront à introduire ne sera qu'une décoration. L'approche qu'elles sont en train d'adopter est essentiellement erronée. Après tout, un moustique décoré reste un moustique. J'exhorte donc tous les collègues des ONG à se dissocier de ces

« forêts Kyoto », et à les suivre plutôt à la trace partout où elles sont établies, afin de mettre au jour tout ce que ce concept a de mauvais.

## **Déclaration des Peuples autochtones au Congrès mondial sur les parcs**

### **Préambule**

Nous, les Peuples autochtones réunis ici à Durban, Afrique du Sud, à la Réunion préparatoire des Peuples autochtones pour le Congrès mondial sur les parcs, tenue les 6 et 7 septembre 2003, souhaitons remercier tout particulièrement nos hôtes autochtones, les peuples Khoi et San d'Afrique du Sud, de nous avoir accueillis dans leur territoire.

Rappelant l'engagement de la communauté internationale pris à Rio et à Johannesburg sur le rôle vital des Peuples autochtones dans le développement durable et la conservation de l'environnement, nous réaffirmons notre vision d'un rapport respectueux de tous les peuples à l'égard de la Terre mère, et notre engagement à appliquer ce respect dans nos domaines terrestres, marins/côtiers et aquatiques d'eau douce.

Notre respect de la nature ne doit pas se limiter aux aires protégées, mais doit englober la terre entière.

Compte tenu des relations spéciales que nous avons avec nos terres, nos territoires et les ressources qui s'y trouvent, nous réaffirmons notre vision holistique qui lie étroitement la biodiversité et l'identité culturelle, et qui rattache un peuple à son territoire.

Affirmant que les Peuples autochtones sommes des détenteurs de droits, et non de simples parties prenantes ;

Rappelant que les droits mondialement reconnus des Peuples autochtones, y compris le droits à la vie, ont été systématiquement violés dans les aires protégées ;

Reconnaissant que les savoirs, les pratiques et les aires de conservation des Peuples autochtones, ainsi que leurs systèmes de gestion des ressources, sont antérieurs à l'imposition des définitions occidentales et étrangères des aires protégées, lesquelles ont abouti à la perte des territoires des

Autochtones, à leur appauvrissement et à la dégradation de la nature ;

Signalant que l'actuel modèle économique mondial est en contradiction avec les buts de conservation et de préservation de la nature ;

Soulignant le fait que tous les États sont obligés par les lois internationales à promouvoir les droits des Peuples autochtones et que, bien que certains États aient avancé dans leur législation, l'application de ces normes au niveau national est encore insuffisante ;

Reconnaissant les efforts positifs de l'UICN pour avancer dans la reconnaissance des droits des Peuples autochtones, y compris l'adoption de la Résolution 1.53, *Les populations autochtones et les aires protégées*, du Congrès mondial pour la nature (Montréal, Canada, 1996), nous attirons néanmoins l'attention sur l'absence d'application de ces politiques ;

**Pour les raisons qui précèdent, nous déclarons :**

- 1) Nous réaffirmons le droit inhérent des Peuples autochtones à l'autodétermination.
- 2) Nous, Peuples autochtones, sommes des détenteurs de droits, et non de simples parties prenantes.
- 3) Nous réclamons qu'une attention spéciale soit portée au grave problème de l'expulsion forcée et de l'exclusion systématique des Peuples autochtones de leurs terres et territoires lors de la création d'aires protégées, en Afrique et dans d'autres endroits du monde. Nous réclamons donc l'arrêt immédiat de ces pratiques, qui provoquent la destruction des moyens de vie, et nous condamnons cette forme de génocide culturel.
- 4) Les droits ancestraux et coutumiers des Peuples autochtones à leurs terres, territoires et ressources naturelles doivent être reconnus, respectés et protégés. Les terres qui ont été expropriées pour l'établissement d'aires protégées doivent nous être restituées, et une compensation rapide, juste, équitable et significative, accordée d'une manière transparente, participative et culturellement appropriée, doit nous être apportée.

5) Nous rejetons catégoriquement toute aire protégée et toute politique de conservation qui favorise la discrimination, l'exclusion et/ou l'expulsion des Peuples autochtones de leurs territoires et provoque leur appauvrissement.

6) A la lumière des expériences passées, nous demandons au Congrès mondial sur les parcs de défendre les droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels dans tous les programmes, politiques, projets et activités relatifs aux aires protégées. Les bonnes pratiques au niveau de base des Peuples autochtones et des communautés locales prouvent que la meilleure approche du développement durable et de la conservation de la nature que l'on puisse adopter est celle fondée sur les droits.

7) Nous exhortons le Congrès mondial sur les parcs à demander l'adoption immédiate du projet de Déclaration des droits des peuples autochtones des Nations unies, avant la fin de l'actuelle Décennie internationale des Peuples autochtones du monde.

8) Lorsque des aires protégées doivent être établies, il faut obtenir le consentement préalable, libre et bien informé des Peuples autochtones concernés, et effectuer une évaluation d'impact social et culturel appropriée. Par-dessus tout, les Peuples autochtones doivent, dans tous les cas, garder le droit de dire « non ».

9) Dans les aires protégées existantes qui ont été créées dans des territoires de Peuples autochtones, le Congrès mondial sur les parcs devrait appuyer l'établissement rapide d'un cadre légal destiné à garantir aux Peuples autochtones concernés une participation effective, pleine et culturellement appropriée à tous les aspects relatifs à l'administration et la gestion de ces aires.

10) Ni nous Peuples autochtones ni nos terres et territoires ne sommes des objets de développement touristique. Pour que le tourisme nous apporte des bénéfices il doit être sous notre plein contrôle.

11) Nous demandons au Congrès mondial sur les parcs et à l'UICN d'appuyer et de renforcer la Recommandation 2.82 du Congrès d'Amman de l'UICN (Jordanie,

2000), *Protection et conservation de la diversité biologique dans les aires protégées contre les effets dommageables des activités de prospection et d'exploitation minières*, et d'interdire l'accès des industries extractives dans et autour des aires protégées, ainsi que d'arrêter les activités extractives existantes et projetées dans et autour des Sites du Patrimoine mondial.

12) Le Congrès mondial sur les parcs doit reconnaître l'intégrité culturelle des Peuples autochtones et garantir l'intégration des systèmes traditionnels de gestion collective comme base de gestion des aires protégées.

13) Nous demandons à ce rassemblement mondial de reconnaître que par la protection et la promotion des droits des Peuples autochtones, ainsi que par la reconnaissance et l'intégration de nos visions dynamique et holistique, c'est non seulement notre avenir qui est assuré, mais l'avenir de l'humanité et la justice, environnementale et sociale, pour tous.

### **Le sens de la participation véritable**

*Sandy Gauntlett, CMF, Point Focal Océanie, Aotearoa/Nouvelle Zélande*

Ce n'était pas si mauvais que je l'avais prévu. Autant les représentants officiels que ceux de la société civile ont beaucoup travaillé, beaucoup parlé et beaucoup écouté lors de la rencontre intersessions pour le Forum de l'ONU sur les forêts plantées (FNUF), qui s'est tenue en mars 2003 en Aotearoa/Nouvelle-Zélande, et qui a abouti à quelques bonnes conclusions. Celles-ci ont été présentées au cours d'un événement parallèle lors de la troisième session du FNUF qui s'est tenue du 26 mai au 6 juin 2003 à Genève, Suisse.

Le rapport présenté recommandait à raison de travailler davantage sur les définitions de forêt, déforestation et reboisement, et reconnaissait, également à raison, que la situation de la Nouvelle-Zélande à propos des plantations est unique. Il soulignait – aussi correctement – que les « forêts plantées » (sic) devaient être perçues comme un complément, et non comme un remplacement, des forêts indigènes.

La participation de la société civile internationale à la rencontre intersessions sur les forêts plantées est, pour une bonne part, au crédit du gouvernement de la Nouvelle-Zélande, qui a déboursé 20 000 dollars NZ pour les frais des organisations non gouvernementales et des peuples autochtones (ONG et OPA), lesquelles ont pu choisir leurs représentants.

Le contraste était clair avec la participation à la rencontre du FNUF elle-même, que beaucoup d'ONG environnementales importantes avaient décidé de contourner, diminuant d'autant le profil déjà bas de la société civile dans cet organisme.

Pour comble, le « dialogue multiparties » destiné à évaluer la participation dans le processus du FNUF n'a été en fait qu'une suite de monologues, où un gouvernement après l'autre nous a raconté comme il était gentil de nous écouter et d'inclure nos idées. Les rares représentants de la société civile à avoir suivi le processus étaient aussi amusés qu'horifiés de l'aveuglement de certains gouvernements à cet égard.

Bien entendu, certains gouvernements (celui du Canada, par exemple) assurent depuis longtemps la participation des organisations de la société civile et des peuples autochtones, mais ils restent minoritaires. Dans l'ensemble, les gouvernements ne remplissent pas leurs obligations déclarées de consulter leurs électeurs, y compris les peuples autochtones et la société civile, et de contribuer à augmenter leurs capacités. Et d'ailleurs, certains représentants de la société civile qui faisaient partie des délégations gouvernementales avaient tendance, en raison de leur intégration récente au processus, à trop appuyer les positions de leurs propres parrains gouvernementaux.

Nous devons réclamer aux gouvernements d'inclure davantage de représentants de la société civile dans la quatrième et la cinquième session du Forum des Nations unies sur les forêts. La rencontre de l'année prochaine portera sur la connaissance traditionnelle, et il est impératif, en vue de sa propre crédibilité, que les peuples autochtones

aient la possibilité d'y participer en nombre suffisant.

En outre, il ne suffit pas d'y inclure un assortiment de groupes de la société civile. Les représentants doivent également avoir un niveau d'expérience garantissant que leur présence n'est pas qu'une simple façade.

### **Cancun s'est effondré !**

*Simone Lovera, Amis de la Terre International*

La nuit du samedi 14 septembre, l'une des fêtes les plus incroyables des dernières années a éclaté dans les rues de Cancun, lorsque des milliers d'organisations non gouvernementales (ONG), d'agriculteurs, de peuples autochtones, de groupes de femmes, de groupes de jeunes, de défenseurs des forêts et bien d'autres personnes ont célébré l'effondrement de la Cinquième Réunion ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce, qui a été déclarée terminée sans même la possibilité d'une ébauche de bilan.

Bien entendu, d'un certain point de vue il n'y avait pas vraiment grand-chose à fêter. Le fait que la Cinquième Réunion ministérielle n'ait réussi à atteindre aucun genre d'accord est une évidence tragique du manque de volonté politique, en particulier de la part de l'UE et des États-Unis, de tenir leurs propres promesses rhétoriques sur ce qui a été appelé, sans aucun fondement, le « round du développement » des négociations commerciales de l'OMC.

Le projet de Déclaration ministérielle publié le 13 septembre est ce qui a provoqué la colère des pays en développement et conduit à l'échec des négociations. L'arrogance sans bornes des États-Unis, de l'UE et de leurs alliés dans les rangs du personnel et des « facilitateurs » de l'OMC s'est manifestée dans ce projet, où les préoccupations et les points de vue du Sud étaient passés sous silence. Par exemple, malgré le fait que plus de 70 pays du Sud avaient clairement manifesté qu'ils ne voulaient entamer aucune négociation destinée à obtenir un accord sur les investissements ou sur les dénommés « nouveaux thèmes », le projet annonçait le début de plusieurs de ces négociations. L'un

des accords en question aurait gravement limité les droits des gouvernements d'imposer des normes et des politiques restrictives aux investisseurs étrangers tels que les sociétés forestières ou agro-industrielles.

Ce qui est encore pire, le projet de déclaration, par le truchement d'une petite note sournoise de bas de page, rattachait sans vergogne ces négociations à celles concernant l'agriculture, par lesquelles les pays du Sud ont été pris en otage depuis l'établissement de l'OMC en 1995. Or, la seule raison pour laquelle les pays en développement ont continué à jouer le jeu de l'OMC est leur besoin désespéré de freiner le dumping dévastateur pratiqué par l'UE et les États-Unis dans le secteur agricole. Les milliards de dollars, sous la forme de subsides directs et indirects, que ces pays destinent à l'agriculture orientée à l'exportation détruisent les marchés des petits agriculteurs du monde entier, et conduisent à la dévastation de l'agriculture à petite échelle dans des pays aussi divers que le Mexique, l'Inde, le Bénin et la Corée du Sud. Ainsi que Kim Choony, de KFEM/FoE-South l'a bien expliqué au cours de la conférence, la culture du riz à petite échelle, dans des pays tels que la Corée, n'est pas seulement une stratégie de survie indispensable pour des millions de petits paysans coréens, mais une expression profondément enracinée de la culture du pays. C'est pour cette raison que l'un des leaders du mouvement des agriculteurs coréens, Lee Kyung-Hae, s'est immolé au cours d'une manifestation des agriculteurs le premier jour de la conférence. « Nous sommes tous Lee ! » ont crié à maintes reprises les paysans qui ont manifesté dans les rues pendant toute la durée de la réunion de l'OMC.

Néanmoins, le projet de déclaration a bien montré que l'OMC ne prendra jamais au sérieux les problèmes de ce genre. Il ne contenait aucune proposition concrète pour arrêter le dumping agricole, et constituait un pas de plus vers l'interdiction des tarifs douaniers et autres barrières par lesquelles les pays en développement essaient de protéger leurs agriculteurs contre le dumping du Nord. Cela aurait conduit à une nouvelle expansion de l'agriculture à grande échelle orientée à

l'exportation, qui est déjà la cause principale de la déforestation partout dans le monde.

Il est probable que d'autres négociations conduites dans le cadre de l'OMC auront elles aussi des effets dévastateurs sur les forêts et sur les peuples qui les habitent. Les tentatives de l'UE d'inclure les services environnementaux, tels que la protection de la nature et la gestion des bassins, dans l'Accord général sur le commerce des services (en anglais GATS), auraient pour résultat que les gouvernements et les ONG ne pourraient plus offrir d'appui financier aux projets de gestion communautaire des forêts à petite échelle. Un tel appui serait considéré comme « discriminatoire » à l'égard des sociétés transnationales et des ONG conservationnistes, qui veulent fournir des services de protection de la nature et de gestion des bassins sur la base de critères commerciaux.

La bête a été blessée au vif à Cancun, par des hommes tels que Lee Kyung-Hae, qui ont donné aux représentants des pays en développement la confiance nécessaire pour se lever au cours des séances finales de négociation et déclarer qu'ils étaient là pour défendre les droits de leurs agriculteurs, et qu'ils ne retourneraient pas chez eux sans avoir rempli cette mission. Mais la bête n'est pas morte. Les restes épars des négociations de Cancun seront portés à Genève, où l'OMC fera de son mieux pour les rafistoler afin de pouvoir convoquer à nouveau la Réunion ministérielle, peut-être même dans le courant des six prochains mois.

Pourtant, on peut espérer que l'attitude des pays du Sud y sera, au minimum, beaucoup plus ferme encore. Ces pays savent qu'ils ont le droit et l'obligation de lutter pour la vie, la subsistance et les écosystèmes des millions de petits agriculteurs, habitants des forêts et membres d'autres communautés locales qu'ils sont censés représenter au sein de ces négociations.

Ce sera peut-être le moyen d'éviter que l'on continue d'exploiter nos paysans, nos forêts et les peuples de nos forêts.

### **Comptes rendus d'autres réunions sur les forêts**

#### **La désertification : un problème de taille**

*Calixte Aldrin, Amis de la Terre-Haïti*

La désertification, un problème d'étendue ? Cela peut paraître bizarre. Ne s'agit-il pas plutôt d'un processus de dégradation du sol, de l'eau et de la végétation, provoqué par les effets climatiques et les activités humaines ?

Il est vrai que les causes de la désertification sont multiples. Mais l'une de ces causes, la déforestation, est un problème dont on ne peut pas ignorer la portée. La déforestation et la désertification peuvent même se rejoindre dans un cercle vicieux : comme suite à la détérioration de la terre, l'exploitation de la végétation ligneuse, exacerbée par les effets climatiques, peut conduire à une dégradation encore plus grande. Cette dégradation est considérable et, dans certains endroits, en particulier dans les régions arides, elle est aussi accélérée. Ceci porte atteinte à la production agricole, à la biodiversité et, réciproquement, aux forêts elles-mêmes.

L'une des mesures approuvées par les Nations unies pour parer à ce problème est la Convention sur la lutte contre la désertification et la sécheresse (en anglais CCD), de 1996. A ce jour, les résultats obtenus par la CCD sont peut-être peu nombreux, mais la Sixième Conférence des parties (COP-6) de la CCD, qui s'est tenue à Cuba du 26 août au 4 septembre 2003, peut avoir marqué un tournant décisif.

Les discours des plus de 20 chefs d'État présents à la conférence suggèrent l'existence d'une volonté d'action renouvelée. La déclaration de la conférence, par exemple, a reconnu que la CCD est un outil important dans la lutte pour l'éradication de la pauvreté. Les délégués ont exigé que les gouvernements s'engagent dans la voie d'un véritable développement durable, et ils ont insisté sur l'idée que les peuples dont les conditions de vie sont touchées par la désertification doivent être au centre des programmes destinés à la combattre. Ils ont également exhorté l'Organisation mondiale du commerce à éliminer les subsides agricoles qui menacent le développement rural et accélèrent la désertification.

Mais seul l'avenir dira si cette Conférence des parties a vraiment marqué un tournant décisif dans les politiques contre la désertification.

### Calendrier de réunions sur les forêts

Pour plus d'informations sur ces réunions intergouvernementales et autres visitez le site web : <http://www.iisd.ca/linkages>.

- \*\* Le douzième Congrès forestier mondial, « La forêt, source de vie », se tiendra dans la ville de Québec, Canada, du 21 au 28 septembre. Organisé par la FAO tous les six ans, ce congrès est ouvert à tous et porte sur un large éventail de thèmes relatifs aux forêts. Pour plus d'informations, visitez le site web : <http://www.wfc2003.org>.

- La trente-cinquième session du Conseil international des bois tropicaux se tiendra du 3 au 8 novembre 2003 à Yokohama, Japon. Pour plus d'informations visitez le site : <http://www.itto.org.jp>.

- Du 6 au 8 novembre 2003, le Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique organisera un atelier international spécial sur les aires forestières protégées, à Montréal, Canada. Pour plus d'informations, contactez : <http://www.biodiv.org>.

- La neuvième réunion de l'Organe subsidiaire de la CDB chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques aura lieu du 10 au 14 novembre 2004 à Montréal, Canada. Le thème central de la réunion sera la mise en oeuvre des décisions de la Convention relatives aux aires protégées. Pour plus d'informations, visitez le site : <http://www.biodiv.org>.

- \*\* La neuvième Conférence des Parties de la Convention cadre des Nations unies sur le changement climatique se tiendra du 1<sup>er</sup> au 12 décembre à Milan, Italie. La rencontre poursuivra, entre autres, la discussion des projets relatifs aux arbres dans le cadre du Mécanisme de développement propre. Voir aussi plus haut l'article de Lambert Okrah. Pour plus d'informations, visitez le site : <http://www.unfccc.int>.

- La troisième réunion du Groupe d'experts ad hoc sur l'article 8(j) de la Convention sur la diversité biologique concernant le savoir

traditionnel se tiendra du 8 au 12 décembre 2003 à Montréal, Canada. Pour plus d'informations visitez : <http://www.biodiv.org>.

- La septième Conférence des Parties de la Convention sur la diversité biologique aura lieu du 9 au 20 février 2004 à Kuala Lumpur, Malaisie. Les thèmes principaux à l'ordre du jour incluent les aires protégées, la biodiversité des montagnes, la mise en oeuvre du Plan stratégique et le suivi du Sommet mondial du développement durable. Pour plus d'informations, visitez le site : <http://www.biodiv.org>.

- La quatrième session du Forum des Nations unies sur les forêts se tiendra du 2 au 14 mai 2004 à Genève, Suisse. Les thèmes à débattre incluent les savoirs traditionnels relatifs aux forêts, ainsi que les aspects culturels et sociaux de ces dernières. Voir aussi le rapport de Sandy Gauntlett dans ce même bulletin. Pour davantage d'informations, visitez le site web : <http://www.un.org/esa/forests.htm>.

(\*\*La Coalition mondiale des forêts peut faciliter la participation des ONG/OPA du Sud à ces réunions).

Cette lettre a été publiée grâce au soutien financier de l'Institut néerlandais de coopération.

#### Comité de rédaction:

- Simone Lovera, Amis de la Terre International
- Larry Lohmann, Corner House, Royaume-Uni
- Ricardo Carrere, Mouvement international pour les forêts tropicales, Uruguay
- Sandy Gauntlett, Institut international d'études maories et autochtones, Aotearoa/Nouvelle-Zélande
- Berenice Muraille, FERN, UK-Belgique
- Andrei Laletin, Amis des forêts sibériennes. Russie